

États des dons patriotiques de la société populaire de Caudecoste (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

États des dons patriotiques de la société populaire de Caudecoste (Lot-et-Garonne), lors de la séance du 22 thermidor an II (9 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 383-384;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23029_t1_0383_0000_7

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Notre attachement à la Convention avoit attiré sur nous la rage des tirans, et, glorieux d'une pareille lutte, notre justification sera toujours dans notre raliment, et, dans ce cri : la Convention, toujours la Convention, vive la Convention !

LAMARTINIERE (*présid.*), L. DEROUROY (*secrét.*).

Société des amis de la liberté, de l'égalité et de l'humanité, séante rue du Vert-Bois, n^o 17, établie depuis le 8 août 1791.

Séance du 19 jour du 9^e mois de l'An II.

Appert par le procès-verbal en datte de ce jour que la société a nommée, pour ses commissaires, les citoyens Buttot, Chiquot, Regent, Chardin, Amiot et Durand, tous six membres de la société, à l'effet de se transporter demain matin 20 thermidor(sic ?), à 9 heures du matin, à la Convention nationale, pour y présenter l'adresse arrêtée[e] par la société, et l'offre de la somme montante de la souscription volontaire faite par les membres pour coopérer à la construction du vaisseau *Le Vengeur*.

LAMARTINIERE (*présid.*), L. DEROUROY (*secrét.*).

Mention honorable, insertion au bulletin de l'adresse et du don (1).

7

Le citoyen Guillaume Robert, boucher à Sedan (2), fait don de la finance de sa maîtrise, montant à 227 [*sic pour* 127] liv. 8 sous.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de liquidation (3).

8

La société populaire de Caudecoste, département de Lot-et-Garonne, applaudit au châtiment des conspirateurs, invite la Convention à rester à son poste, et envoie l'état des dons patriotiques qu'elle a faits.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des marchés (4).

[La sté des amis de la constitution de 1793 (v.s.), séant à Caudecoste, à la Conv.; Caudecoste, 1^{er} therm. II] (5).

(1) Mention marginale du 2 [2^e chiffre illisible] thermidor, signée P. Barras.

(2) Ardennes.

(3) P.V., XLIII, 130. On trouve 127 liv. 8 s. 8 d. dans la notification faite, le 13 flor. II, par la direction générale de la liquidation, au cⁿ Guillaume Robert, boucher à Sedan, que sa ci-devant maîtrise se trouve liquidée (P.-V. 604, n^o d'enregistrement 8.680, in C 311, pl. 1 234, p. 8); Mêmes chiffres dans Bⁿ, 30 therm. (2^e suppl^l). *Débats*, n^o 689, 397.

(4) P.V., XLIII, 130.

(5) C 315, pl. 1 264, p. 11 et 12. Bⁿ, 30 therm. (2^e suppl^l) et 2 fructidor (suppl^l).

Représentans du peuple français,

Que les ennemis de la liberté tremblent, que le peuple royalisé de la féroce Albion sente les coups vengeurs de la foudre, partie de la montagne; qu'il Sache, ce peuple criminel, que son heure dernière va sonner, que nos ports retentissent des cris « périsse Albion, vive la République ! », que rien n'égale l'ardeur de nos marins.

Restés à votre poste, montagnards inébranlables; tous vos décrets, frappés au coin de la justice, annoncent à l'univers étonné que toutes les vertus à l'ordre du jour président au maintien de votre gouvernement.

Tels sont les sentimens des citoyens composant la société régénérée des amis de la constitution de 1793 v.s. séant à Caudecoste.

Cette société annonce à la Convention nationale qu'elle a fait don à la patrie des objets qui suivent, savoir :

	239 chemises,
	87 draps de lit,
Linge	11 mouchoirs,
	18 paires bas de fil,
	27 pièces linges de table.

Dons en argenterie, cuivre, fonte, fer, provenant des dépouilles des églises, comme consacrés jadis au fanatisme :

17 livres 5 onces argenterie
183 (?) livres 5 onces cuivre
1 290 livres 5 onces fer
1 235 livres 5 onces fonte provenant des cloches
Salpêtre : 135 livres Salpêtre.

La société annonce de plus que l'atelier de salpêtre établi sur sa commune ne cessera ses travaux que lorsque les sièges criminels des tirans coalisés auront été brisés et que leurs têtes abattues auront apaisé les manes des généreux défenseurs de la liberté.

La société a armé et équipé un cavalier jacobin qui est volé à la défense de la patrie.

Guerre aux tirans, paix aux chaumières, prospérité à la République française !

VILLA le jeune (*secrét.*), BOUCHÉ (*présid.*), CAPDEVILLE (*secrét. pr[ovisoir]*).

Etat des dons faits à la nation, tant par la société populaire de Caudecoste que par la commune, depuis le mois de nivose jusqu'au mois de mess. II.

Dons en linge pour les défenseurs de la patrie : 239 chemises, 87 draps de lit, 1 nappe, 11 mouchoirs, 18 paires bas de fil, 27 pièces de linge de table.

Dons en argent, cuivre, fonte et fer provenant des églises :

17 l. 5 onces d'argenterie,
144 (?) l. cuivre,
12 quintaux 90 l. fer,
12 quintaux 35 l. fonte provenant des cloches,
39 l. cuivre.

Un cavalier jacobin, armé et équipé par la société populaire de Caudecoste, est parti pour la frontière dans le mois de messidor passé.

Envoi de salpêtre au district : 135 l. salpêtre.
Nous, officiers municipaux de la commune

de Caudecoste, district de Valence, département du Lot-et-Garonne, certifions que l'état des dons de l'autre part est le véritable état des dons faits à la patrie, soit par la société populaire, soit par les habitants de la com[m]une, depuis le mois de nivôse dernier jusqu'au mois de thermidor; certifions de plus que les dits dons ont été déposés aux magasins du district. Fait en séance en maison commune le 2 mess. II.

En foi de quoi avons signé et fait contresigner par le secrétaire greffier d'office qui y [a] apposé le sceau de la commune.

BEZODIS (*off. mun.*), PELOUS (*off. mun.*). Pour les officiers municipaux, CAPDEVILLE (*secrét.-greffier d'office*).

9

La section du Panthéon vient réclamer la liberté de plusieurs citoyens détenus.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de sûreté générale (1).

[La sectⁿ du panthéon-français en masse à la Conv.; s.d.](2).

Citoyens représentans

Il y a 10 jours que la section du Panthéon-français vous félicitoit d'avoir purgé le sanctuaire des loix d'une race hermaphrodite de nouveaux Cromvels; elle vient aujourd'hui recommander à votre sollicitude paternelle plusieurs de ses membres, victimes de leur tyrannie. Elle eût rempli ce devoir fraternel, si, autant impitoyable envers les conspirateurs, que généreuse envers les patriotes opprimés, elle n'eût voulu prendre tous les renseignements possibles à l'égard de ses concitoyens détenus. Certes nous n'entendons aucunement entraver la marche révolutionnaire, aucunement avilir les autorités constituées; mais quand vous avez lancé la foudre sur un triumvirat de sang, vous avez en même tems foudroyé le tableau de ses proscriptions arbitraires; vos décrets en sont la preuve, ils ont rendu l'espérance et la vie à des millions de familles indignement sacrifiées.

Qu'ils meurent sur l'échafaud tous ces ennemis du peuple, dont le corps est à Paris et le cœur à Londres! Quel droit auroient-ils et nos réclamations fraternelles, eux qui n'ont jamais connu de frères? Mais ces bons citoyens, ces vertueux pères de famille, ces hommes trop énergiques pour supporter en silence le spectacle des abus et des vexations, ces patriotes un moment égarés peut-être, mais toujours justes, toujours amis de la révolution, ces victimes enfin d'une inquisition liberticide, peut-on les confondre avec le ramas impur de contre-révolutionnaires? Quoi! Tandis que nos frères d'armes triomphans portent au loin la liberté

dans la Belgique, dans l'Italie, dans l'Espagne, leurs amis, leurs pères sont ici dans les fers!

Citoyens représentans! Ce sont ces respectables vieillards, ces bons pères de famille, dont nous venons en masse solliciter auprès de vous l'élargissement, non comme une grâce, mais comme un nouvel acte d'équité. Périissent tous les conspirateurs! Justice et liberté à tous les patriotes opprimés!

Noms des citoyens détenus que la section du Panthéon-français réclame, pour en obtenir l'élargissement:

Aux Carmes: D'Impré, brocanteur, demeurant, rue Traversine, n° 10, détenu aux Carmes.

Aux Carmes: Leger Adoux, cordonnier, rue Hiacinthe, n° 2.

Aux Carmes: Berard, relieur, rue des amandiers, n° 12.

Rue de Provence n° 57: Garnier, secrétaire du tribunal de paix, rue de la Tournelle, n° 1.

Au Luxembourg: Mercerot, ci-devant tailleur de pierre, maintenant officier de paix, rue de la Montagne, n° 46.

Rue de Provence n° 32: Belin, libraire, rue Jacques, n° 22.

A Montmorency: Bourcier, épicier, rue Jacques, n° 13.

A Lazare: Hedé, épicier, rue Jacques, n° 39.

Au Plessis: Cadot, inspecteur de police, rue d'Ecosse, n° 1.

A Lazare: Maillet, imprimeur, rue Jacques, n° 37.

Au Luxembourg: Tygere fils, imprimeur, aux chollets, près la rue Jacques.

Au Plessis: Meunier et sa femme, cordonnier, rue du Fouare, n° 4.

A Lazare: Plaisant, rue de Bièvre, n° 25.

A la Force: Bourdaille, porteur d'eau, rue Chanctiere.

Au Plessis: Tavelle, vivandier, rue de Rheims.

Aux Angloises: la citoyenne Renté, fruitière, rue Jean de Beauvais.

A Lazare: Saillant, médecin, Rue de Bièvre.

A Lazare: Bâlin, ex-procureur, rue Jean de Beauvais, n° 26.

A Lazare: Ringard, Rue de la Bûcherie (1).

10

Le représentant du peuple Pflieger rend compte de la réunion des autorités constituées et des citoyens de Nancy (2), au temple, pour remercier l'Etre suprême de la découverte et du châtiment des conspirateurs.

(1) Extrait du registre des délibérations de la section du Panthéon-français, du 20 therm. II. L'assemblée générale arrête à l'unanimité qu'elle se transportera après-demain en masse à la Convention nationale, pour demander l'élargissement des citoyens détenus, ci dessus désignés. P.c.c. PENARD (*présid.*), LALONDE (*secrét.*).

(2) Meurthe.

(1) P.V., XLIII, 130. F.S.P., n° 251. 401; J. Fr., n° 684.

(2) C 315, pl. 1 264, p. 35; M.U., XLII, 362; C. univ., n° 952; J. Sablier, n° 1 489.